

Evolution de la demande alimentaire en Tunisie

Boubaker Thabet et Abderraouf Laajimi

Institut national agronomique de Tunisie

L'évolution de la consommation alimentaire et de sa structure en Tunisie a connu des changements structurels importants :

- diminution de la part relative des dépenses alimentaires avec l'augmentation du revenu conformément à la loi économique d'Engel
- augmentation relative de la part des produits transformés.

En effet, Le coefficient budgétaire qui était proche de 42% en 1975, n'a atteint que 38% en l'an 2000. Il est vraisemblable que l'enquête de consommation des ménages conduite en 2005 et dont les résultats sont attendus incessamment révéleront des comportements encore plus révélateurs. L'examen des variations du taux de croissance des dépenses de consommation alimentaire au cours de cette période indique une tendance au ralentissement, et ce en comparaison avec les dépenses consacrées à d'autres postes.

Par ailleurs, l'alimentation tunisienne reste caractérisée par une consommation élevée en céréales bien que les quantités moyennes consommées par tête aient été en baisse au cours des dernières années, par une consommation modérée et en évolution lente des produits animaux et par une diversification de plus en plus accrue des légumes et des fruits. Ainsi, si la dimension quantitative de la ration quotidienne du tunisien a été satisfaite, celle relative à la qualité, en revanche, pourrait l'être moins. Il est attendu que les politiques agricoles et alimentaires pour les années à venir mettent davantage l'accent sur ce thème.

Ceci est d'autant plus probable que les taux de croissance démographique récents, bien que suggérant une relative maîtrise de cette évolution, conjugués au processus d'urbanisation accéléré, à la régression de la taille des ménages et à l'accroissement du pourcentage de la population des intervalles 15-59 ans et 60 ans et plus, se traduisent par des changements significatifs au niveau de la structure de la demande alimentaire future du tunisien.

En quoi est-il significatif ?

Le processus de croissance économique est le reflet d'une amélioration des niveaux de vie matérialisée par une augmentation des revenus réels. Cette croissance est de nature à modifier la composition de la demande alimentaire et son rythme d'évolution.

Parallèlement à cette évolution, le progrès technologique, les changements des structures économiques et sociales, sont en train de provoquer des changements au niveau du modèle de consommation. Ainsi, l'accroissement du revenu encourage la consommation de produits à plus grande valeur marchande et ayant subi un certain degré de transformation, tels que ceux qui sont d'origine animale. Par conséquent, la modification de la structure de la demande est synonyme de changements de direction dans la consommation des ménages et non pas seulement une augmentation des niveaux quantitatifs des produits habituellement demandés. Ainsi, la réduction prévisible de la taille des ménages ne va nécessairement pas s'accompagner d'économies budgétaires au niveau de ces ménages eu égard à l'augmentation attendue des niveaux de vie se traduisant vraisemblablement par une demande additionnelle pour les produits de plus haute valeur marchande.

Quelles évolutions à moyen et à long terme ?

Toutes les indications statistiques disponibles permettent de penser que la demande alimentaire en Tunisie continuera à s'accroître sous l'influence de la démographie et de l'amélioration du revenu par tête, mais elle changera vraisemblablement en physionomie. Sur la base d'une croissance démographique de l'ordre de 0.6%, la population devrait augmenter linéairement de 15% à l'horizon 2030, ce qui nécessiterait un accroissement minimal dans les mêmes proportions (15%) de la demande alimentaire en vue de maintenir le même niveau nutritionnel quantitatif actuel de la population. Parallèlement et sur la base d'un accroissement annuel soutenu dans le revenu réel de la population de 1% seulement et d'une élasticité de la demande alimentaire de 0,6, les disponibilités alimentaires minimales devraient augmenter au total d'au moins 30% à l'horizon 2030, relativement à leur niveau actuel.

Pour ce qui de l'évolution probable selon les groupes de produits et compte tenu d'hypothèses modestes d'évolution dans les revenus, et sous réserve de stabilité des prix relatifs, les accroissements de la demande globale interne atteindraient les niveaux de 20-25% dans le cas des céréales, 50-60% pour les viandes, 30-40% dans le cas du lait, 30-40% pour les fruits et légumes et 25-30% dans le cas des huiles. Ces demandes se traduiraient évidemment par des pressions quantitatives additionnelles sur la production nationale ainsi que sur la nature et le volume des échanges que connaîtra le pays dans les années à venir. Cette demande quantitative additionnelle sera vraisemblablement de nature différente de l'évolution historique correspondante compte tenu de l'amélioration du niveau de vie escomptée du citoyen.

Ainsi, il conviendrait que des adaptations dans les politiques de développement agricoles mettant généralement l'accent exclusivement sur les accroissements quantitatifs de la production intègrent aussi la dimension qualité des produits et leur diversification à la lumière des normes internationales en vigueur, s'agissant d'un monde désormais économiquement interdépendant.